



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal du 12 octobre 2023

Objet :

RAPPORT D'ACTIVITE LPCR 2022, DELEGATAIRE DE LA CRECHE

L'an deux mil vingt-trois, le douze octobre, les membres du Conseil Municipal de Bailly, légalement convoqués le cinq octobre, se sont réunis à dix-neuf heures dans la salle Georges Lemaire sous la présidence de Monsieur ALEXIS Jacques, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : 22

Jacques ALEXIS, Sabrina TOURMETZ, Eric VERSPIEREN, Eve VON TSCHIRSCHSKY, Denis PETITMENGIN, Lucie CATROUX, Bertrand MENIGAULT, Charlotte LOGEAIS, Jacques NICOLAS, Caroline BOUIS, Hervé DEWYNTER, Vincent CLAUDIERE, Mathieu BELKEBIR, Siham ROUSSEL, Frédéric GUIRIMAND, Laurent MITON, Julien COURTIN, Stéphanie BANCAL, Françoise GUYARD-CASTANET, Patrick BOYKIN, Claude MAQUIS, Dominique DURAND.

Ont donné pouvoir : 5

Caroline DE SAZILLY	à	Bertrand MENIGAULT
Maëlys LUXOR	à	Frédéric GUIRIMAND
Ségoène MOREAU	à	Hervé DEWYNTER
Noëlle MARTIN	à	Françoise GUYARD-CASTANET
Alexandre RUECHE	à	Stéphanie BANCAL

Absence : 0

Le Conseil a choisi comme Secrétaire : Caroline BOUIS

EN EXERCICE : 27 PRESENTS : 22 REPRESENTES : 5 VOTANTS : 27

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.5211-39,

VU le rapport d'activités 2022 transmis à Monsieur le Maire par le délégué de la crèche « Les Millepattes »,

CONSIDERANT la présentation faite en séance du rapport d'activités des Petits Chaperons Rouges pour l'année 2022,

AYANT ENTENDU l'exposé du rapporteur, Madame Lucie Catroux, Adjointe au Maire déléguée à la famille, aux solidarités et la petite enfance,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE**

PREND ACTE du rapport d'activité du délégué de la crèche « Les Millepattes » pour l'année 2022,

2023/43

Accusé de réception en préfecture
078-217800432-20231012-D2023-43-DE
Date de télétransmission : 02/11/2023
Date de réception préfecture : 02/11/2023

PRECISE que ce rapport est consultable en mairie.

Pour copie conforme,
Fait à BAILLY, le 12 octobre 2023



Jacques ALEXIS
Maire de BAILLY